

# Nouvelles régionales

## GMGV

### Groupement des médecins généralistes vaudois

#### Lettre ouverte au Conseiller d'Etat

Ch.-L. Rochat

Lausanne, le 4 avril 2001

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Suite au congrès suisse de médecine générale à Montreux, dont vous avez accepté de faire l'introduction le 1<sup>er</sup> septembre 2000, le GMGV vous sollicite à nouveau, pour vous faire part de ses inquiétudes sur l'avenir de la médecine générale dans ce canton.

Notre souci naît du constat d'une relève insuffisante. Nombre de nos confrères retraités ont eu de la difficulté à trouver un successeur, si tant est qu'ils l'ont trouvé. La majorité des médecins qui s'installent sont des spécialistes et non des médecins de premier recours. Ce problème devient aigu en périphérie. Cette évolution peut avoir plusieurs conséquences:

- difficulté d'accès pour la population à des soins de premier recours de qualité
- difficulté d'organiser la garde médicale, malgré la volonté politique d'une couverture optimale
- risque de surcharge des services hospitaliers d'urgence
- difficulté d'assurer toutes les autres fonctions médico-sociales du généraliste (médecine scolaire, médecin conseil de CMS, réseaux, ...)
- davantage de recours direct aux soins spécialisés avec les répercussions connues sur les coûts.

Nous pensons qu'il y a plusieurs causes à cette situation

1. Les études de médecine, à Lausanne, sont aujourd'hui encore, l'apanage de la médecine technique, spécialisée et hospitalière. Il n'y a pas de Formation orientée vers la médecine générale. D'où l'impossibilité pour l'étudiant d'acquérir des connaissances spécifiques, voire même d'imaginer une identification future à cette profession.
2. La formation post-graduée est aussi problématique. Après son diplôme fédéral, le jeune médecin futur généraliste, doit effectuer un minimum de cinq années

obligatoires comme assistant. Il trouvera pour se former, presque exclusivement, une palette de services hospitaliers spécialisés, qu'il quittera régulièrement. Or il est difficile, dans la situation actuelle, de donner une cohérence à ce puzzle et de maintenir la motivation initiale, quand tout devient plus simple si l'on s'inscrit dans un cursus spécialisé.

3. Pour le médecin généraliste installé en ville ou en campagne les exigences sont grandes: disponibilité accrue par l'absence de relève, savoir-faire, maintien des connaissances, complexité grandissante des problèmes, attribution de nouvelles tâches, Prise en compte de la répercussion sociale de la maladie, travail en réseaux, bureaucratie explosive, etc.

Quelles sont les conséquences de tout cela sur l'attrait de cette profession?

Nous estimons que le temps est venu pour une prise de position et une action politique. Nous vous demandons donc d'intervenir:

- Auprès de la Faculté de Médecine, pour une reconnaissance de la médecine générale comme discipline spécifique et pour une valorisation de son enseignement. Le rôle de l'Unité de Médecine Générale est essentiel et devrait être renforcé, comme devrait être reconnue officiellement la fonction de ses enseignants.
- Auprès des lieux de formation post-graduée (Hospices cantonaux, hôpitaux et établissements sanitaires du canton), pour faciliter une formation cohérente du généraliste en créant des postes à leur intention et en développant le programme déjà existant patronné par notre groupement et par la PMU, voire en finançant des stages chez les praticiens installés.
- Pour améliorer les conditions-cadre, notamment administratives de la profession de généraliste.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'expression de notre considération respectueuse.

Dr P. Vevey, Président

Dr D. Widmer, Secrétaire

Dr W. Gilgien, Membre du comité